



Cycle de journées d'information et de débat « Carbone et forêt méditerranéenne »

**Note d'étape de la 4^e journée du cycle
« Cévennes ardéchoises : visite d'un projet
labellisé bas-carbone en forêt méditerranéenne »**
Jeudi 1^{er} juin 2023 - Banne - Malbosc (Ardèche)

Rappel

Pour introduire cette note d'étape « carbone 4 », il est nécessaire de revenir rapidement sur les enseignements de nos trois précédentes éditions¹ ; elles ont permis de retenir les éléments suivants :

Carbone 1 : L'état des connaissances

- La simultanéité des 5S : le dosage entre séquestration dans la biomasse forestière et séquestration dans les sols forestiers, stockage dans les produits bois et substitution du bois à des énergies non renouvelables et substitution à des matériaux plus énergivores ;
- l'objectif carbone, oui mais pas seulement : tout projet doit prendre en compte toutes les composantes de la multifonctionnalité ;
- face au changement climatique et au stress hydrique : l'effet bénéfique de l'éclaircie et la vertu des mélanges (espèces et provenances) ;
- les accrues forestières : redonner vie et fonction à ces terres souvent en déshérence et jouer leur capacité à séquestrer du carbone dans leurs sols ;
- une gestion adaptative des peuplements forestiers capable de s'ajuster en permanence aux évolutions du climat et de ses impacts ;
- la mobilisation de tous les acteurs : une filière organisée, active et réactive, l'indispensable mobilisation des collectivités, un État incitatif et aidant (budgets et moyens humains).

1 - cf. notes d'étape de «carbone 1» (Montpellier, 17 octobre 2019), de «carbone 2» (Marseille, 28 novembre 2019) et de «carbone 3» (Mazan, 15 octobre 2020) sur le site internet de Forêt Méditerranéenne www.foret-mediterraneenne.org, rubriques «Nos réalisations»

Carbone 2 : Quels itinéraires techniques ? Quels financements ?

- Le Label Bas Carbone, un cadre nouveau, rigoureux — et intelligent — de soutien à des projets forestiers : atouts et limites, la performance carbone et les co-bénéfices ;
- la réponse à la question permanente des propriétaires forestiers « Qu'est-ce que je fais de ma forêt ? » : j'agis, je fais des choix sans être en capacité de tout maîtriser tant, face à la rapidité et la puissance du changement climatique, le pire serait de ne rien faire ; je joue la carte de la biodiversité et celle des mélanges ; sur la base des guides techniques, je décide en fonction de ma connaissance du site -le primat de l'intelligence locale ;
- l'intérêt d'intégrer les projets forestiers dans une approche globale et territoriale.

Carbone 3 : Comment stockage dans le bois et substitution participent à l'atténuation du changement climatique ?

- Ce n'est pas la forêt qui sauvera le monde du changement climatique — la priorité est dans le basculement vers un mode de développement plus sobre, plus respectueux de la nature, plus juste, plus sage — mais elle peut, par le jeu simultané des 5S, apporter une contribution réelle ;
- les clés de la réussite d'une construction bois ambitieuse à partir des bois locaux comme celle de Mazan (84) : volonté politique, compétence technique, motivation et travail d'équipe ;
- les composantes d'une sylviculture durable adaptée au changement climatique : sylviculture plus dynamique avec éclaircies plus précoces, plus fréquentes et de faible intensité, privilégiant des produits bois de qualité, avec âge d'exploitabilité adapté en fonction du risque et de la potentialité ; une sylviculture de biodiversité recherchant mélange et diversité (espèces, provenances, traitements) ; le respect absolu des sols... toutes choses encore à affiner et à caler localement ;
- l'incitation à s'engager dans un projet territorial au côté des élus et de l'ensemble des parties prenantes, type stratégie locale de développement axée sur la forêt, le bois et les services écosystémiques ;
- la recommandation enfin de ne pas vouloir tout mettre en équation et en chiffres : surtout ne pas oublier la dimension humaine et sensible de notre rapport à la forêt !

Nous terminions la note « Carbone 3 » en remarquant combien il restait de points à travailler et en retenant le principe d'un « Carbone 4 » : nous y sommes !

Cévennes ardéchoises : visite d'un projet labellisé bas-carbone en forêt méditerranéenne

Tous ces éléments étaient dans nos esprits au seuil de cette journée carbone 4 du 1^{er} juin 2023 : comment se sont-ils retrouvés dans les informations qui nous ont été données², dans les débats que nous avons eus, dans ce que nous avons vu sur le terrain ?

Notre journée était centrée sur le carbone à travers le projet LBC soutenu par La Poste sur les communes de Malbosc et Banne, mais elle retenait aussi trois autres points d'intérêt : le renouvellement/enrichissement de peuplements sous la contrainte du changement climatique, la conservation de l'intégrité génétique des peuplements de pin de Salzmann, et le regroupement des propriétaires forestiers au sein d'une association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF) avec l'exemple de l'ASLGF des Cévennes Ardéchoises.



2 - Les ppt présentés en salle sont disponibles sur le site internet de Forêt Méditerranéenne, rubrique « Nos manifestations ».

Le projet carbone³

En 2015, La Poste a fait savoir au CRPF qu'elle souhaitait mener des actions relevant de sa politique RSE en France plutôt qu'au bout du monde ! Le Label Bas Carbone (LBC) n'existe pas encore mais l'idée était dans les esprits et La Poste a été d'accord pour accompagner le CRPF dans ses réflexions sur le cadre national qui pourrait être bâti. La demande des forestiers du Sud Ardèche de s'écartier du pin maritime pour reconstituer des parcelles détruites par l'incendie de Banne le 2 septembre 2014 et de Malbosc le 21 juillet 2015, arrivait à point nommé, et l'ASLGf constituait un porteur idéal pour un projet pilote. L'affaire s'est vite concrétisée et les plantations de pins de Salzmann ont été réalisées à l'hiver 2016, celles de feuillus divers à l'hiver 2017 : les parcelles que nous avons visitées entrent donc dans leur 8^e ou 7^e saison de végétation.

Le Label Bas Carbone a été créé en avril 2019, il a été délivré au projet le 18 mai 2020. Des regarnis ont été effectués à l'hiver 2021, et une opération de détourage de pins de Salzmann, avec enlèvement de pins maritimes à proximité des sujets de qualité, a été menée à l'automne 2021. En septembre 2022, l'audit prévu par le LBC a été assuré par PEFC et a dénombré un taux d'arbres vivants après 6 ou 7 saisons de végétation de 83,4% : les participants à la tournée peuvent confirmer que souvent ces arbres sont beaux et même très beaux ! Le rapport d'audit a été envoyé à la DREAL : le certificat de « crédit carbone » est attendu pour l'automne 2023.

« Crédit carbone » ! Les calculs conduisent à un chiffre de 697 t de CO₂ et la prudence oratoire imposée par le cadre LBC conduit à parler « de la perspective de capter environ 600 t de CO₂ sur 30 ans ». Là n'est pas l'objectif premier du projet. La performance carbone n'en est qu'un aspect, et, selon Olivier Gleizes, responsable national du LBC au CNPF, c'est très généralement le cas des projets proposés par le CNPF même si le règlement du LBC (pour certains, c'est une faiblesse du dispositif) n'impose pas les co-bénéfices mais les considère comme des plus-values aux projets. Ici, les co-bénéfices sont très présents et c'est ce que souhaitait La Poste⁴ : actions sylvicoles dans le peuplement classé de pins de Salzmann, utilisation de variétés ardéchoises pour la plantation de pins de Salzmann, expérimentation de dix essences feuillues, plantation par potets travaillés. Ajoutons deux autres spécificités fortes du projet, la mixité forêt publique/forêt privée et le portage par une ASLGf, on a là un projet de qualité et de grand intérêt.

Dorénavant instructrice des projets LBC, la DREAL a demandé l'appui technique du service forestier de la DRAAF : celui assure notamment un contrôle croisé avec les autres programmes de soutien aux chantiers forestiers et veille au respect des documents régionaux de planification forestière et à celui de l'arrêté préfectoral relatif aux matériels forestiers de reproduction.

De nouvelles méthodologies LBC sont à l'étude ; le souhait a été ardemment exprimé que la méthodologie relative à la sylviculture du pin d'Alep soit « repêchée » car, même si les « bénéfices carbone » sont quelque peu différés par rapport aux horizons de la Stratégie Nationale Bas Carbone, les co-bénéfices de telles interventions seront majeurs pour des peuplements forestiers abondants en PACA et Occitanie qui seront ainsi rendus mieux résistants au changement climatique, mieux protégés de l'incendie et dont les qualités de biodiversité, de paysage et d'activités de nature seront mieux préservées. Ce souhait est en phase avec l'idée d'affirmer les co-bénéfices dans l'appréciation des projets proposés au LBC.



Les acteurs du projet Carbone : ONF, CNPF, ASLGf et La Poste - © D.A./FM.

Des essences porteuses de promesse

Aulne à feuilles en cœur, alisier torminal, cormier, frêne à fleurs, chêne rouge d'Amérique, érable à feuilles d'obier, érable plane, micocoulier, chêne pubescent, tilleul à petites feuilles, 10 essences feuillues ont été utilisées et s'ajoutent au pin de Salzmann pour constituer un bouquet d'essences particulièrement riche et permettant d'identifier les essences les mieux adaptées aux conditions écologiques qui vont prévaloir avec le changement climatique. Intelligemment, ces essences feuillues ont été choisies sur la base des réussites enregistrées pas loin d'ici, dans le Gard, sur le col de Portes où d'importants reboise-

3 - Cf. intervention de Olivier Gleizes, CNPF, pilote de l'opération.

4 - La politique RSE de La Poste poursuit notamment deux objectifs qui se retrouvent bien dans le projet : la cohésion des territoires et la participation à la transition écologique et énergétique.



Vue sur les plantations de feuillus - © CNPF.

ments ont été réalisés à la suite du grand feu de 1985. Il est un peu tôt encore pour être sûr de ces choix, c'est seulement lorsque les plants auront 20 ou 30 ans qu'au-delà des premiers enseignements des performances au niveau de la reprise à la plantation et de la croissance des premières années, on pourra recommander telle ou telle essence. A ce stade, les essences qui affichent les meilleurs taux de reprise et les meilleures croissances sont, outre le pin de Salzmann, l'aulne à feuilles en cœur, l'alisier torminal, le cormier, l'éralbe plane, le frêne à fleurs, l'alisier torminal ; le micocoulier ne donne pas de bons résultats mais peut-être peut-on incriminer la médiocre qualité des plants car sur d'autres projets carbone méridionaux il donne de bons résultats.

Le pin de Salzmann marche très bien, cela n'étonne personne puisqu'il est pleinement dans son écologie. A la différence du pin maritime, on le dit capable de supporter une élévation de température de + 4°C : il constitue donc une essence d'avenir face au changement climatique.

Ainsi, par son côté expérimental, le projet LBC financé par La Poste apporte une réelle contribution à la réflexion sur l'adaptation des peuplements forestiers du secteur aux nouvelles conditions écologiques créées par le changement climatique.

Le pin maritime, ce « mal-aimé »

« On n'en veut plus, il est partout, il envahit tout ! » : les propriétaires forestiers affichent une grande « lassitude » vis-à-vis du pin maritime. Il est vrai que les paysages sur grès sont assez uniformément marqués par le pin maritime. Recherché pour les mines où il constituait un bois de soutènement précieux parce qu'« il prévenait avant de casser », il a été favorisé, puis, lorsque l'agriculture a décliné, il s'est étendu naturellement ; de plus, il repart bien après incendie. Il a ainsi pris une place dominante formant des peuplements puissants dans lesquels on trouve des secteurs où il n'a rien à envier aux pins des Landes de Gascogne. Mais le plus souvent il n'est pas géré, ce qui est à la fois regrettable parce qu'il est évident qu'une sylviculture appropriée pourrait produire de beaux bois et, comme le dit le président de l'ASLG, « c'est dommage, lorsqu'on a besoin de ce type de bois d'acheter ici du pin des Landes ! », et inquiétant : lorsque l'on voit ce manteau vert qui couvre uniformément les collines, sans cloisonnements, sans coupures de combustible, on ne peut qu'être angoissé à la perspective d'un feu et se demander où et comment on pourra l'arrêter...

Mise en débat, cette idée d'une sylviculture du pin maritime n'a pas été rejetée, des choses se feraient déjà. On peut penser à une exploitation à but bois énergie ; on a plus envie encore de proposer d'élever la qualité et de viser du bois pour la construction : une parcelle parcourue en fin de tournée s'y prêtrait d'évidence. Il n'y a pas de filière de transformation ? Certes, mais si une offre se constitue et de façon crédible, la filière saura s'y intéresser et se mettre en mesure de traiter ces bois. Nous faisons la suggestion qu'un projet de lancement d'une sylviculture du pin maritime pourrait être lancé et que l'ASLG pourrait le prendre en maîtrise d'ouvrage comme elle l'a fait pour des projets de pistes de desserte forestière et pour le projet LBC La Poste. On verrait là encore l'avantage d'une structure de regroupement de propriétaires forestiers.

Quant à la protection contre l'incendie, il est essentiel que le sujet soit pris en compte dans l'élaboration du nouveau PDPFCI à travers un plan de massif correspondant à cette vaste pinède maritime.



Les plantations de feuillus devant les pins maritimes - © D.A./FM.

Le « pin de pays »⁵

À l'inverse, le pin de Salzmann est paré de toutes les vertus ! Il est désiré, considéré comme emblématique, patrimonial : « il était là avant le pin maritime, on l'appelle le « pin de pays » ! On l'a dit plus haut, il résisterait à une hausse de température de + 4°C, il constitue donc un espoir pour les forestiers face au changement climatique. S'il couvre en France une superficie de l'ordre de 5 000 ha, — dont près de 600 ha sur les forêts communales de Banne⁶, Saint-Paul-le-Jeune et Malbosc et la forêt départementale d'Abeau— en Espagne, sous un climat plus chaud, il s'étend sur plus de 200 000 ha. Un peuplement classé existe en forêt communale de Banne : c'est là qu'ont été récoltées les graines à partir desquelles ont été élevées les plants utilisés en reboisement dans le projet LBC et sur les sites Natura 2000 : 3 kg de graines ont permis de produire 20 000 plants.

Sur ce « pin de pays », l'objectif est double : l'étendre au détriment du pin maritime et protéger les peuplements d'origine. Les menaces prennent trois visages : le pin maritime, l'incendie et l'hybridation par un autre pin noir que l'on trouve ici aussi, le pin Laricio. Un programme de protection génétique est mené avec l'INRAE. La communauté de communes des Pays des Vans en Cévennes et le département, à travers les sites ENS, sont très impliqués dans ces actions. Un projet financé par l'OFB a permis de mener aussi différentes opérations de renforcement des peuplements de Salzmann. L'ONF a rédigé des aménagements pour les forêts publiques concernées avec quatre principes : conserver les îlots de pins de Salzmann adultes, entreprendre d'inverser la proportion au profit du pin de Salzmann dans les peuplements mélangés, introduire le Salzmann dans les futaies de pin maritime, développer une sylviculture irrégulière favorable à l'essence de demi-ombre qu'est le Salzmann. Le projet LBC a apporté sa contribution à cette grande cause du pin de Salzmann avec une plantation de 650 pins de Salzmann et une opération de détourage dans un peuplement en croissance.



Le dynamisme de l'ASLG des Cévennes Ardéchoises⁷

Crée à l'initiative et avec l'appui du CRPF, l'ASLG des Cévennes Ardéchoises fête ses 10 ans. Son périmètre est vaste, il concerne 34 communes. Association de parcelles, elle regroupe 1 600 ha appartenant à 100 propriétaires. Du fait de la dispersion des parcelles, deux gestionnaires forestiers ont été choisis : ils ont rédigé les PSG concertés et en assurent l'application. La gestion forestière durable relève de modalités « éthiques » et poursuit l'objectif du maintien d'un couvert forestier permanent (méthodes ProSylva), deux aspects qui recueillent le plein accord des adhérents. Sur dix ans, 10 000 t de bois ont été récoltées surtout en première éclaircie, « en enlevant les bois les plus moches pour favoriser les plus beaux », et donc à destination bois énergie. Le territoire a « un potentiel énorme », mais les difficultés d'exploitation et de desserte font que l'offre de bois, trop souvent, ne trouve pas preneur. Cela a un côté décourageant pour les membres de l'ASLG : « à quoi bon rester dans l'association, payer 14€ de cotisation annuelle si rien ne se passe, si rien n'est fait chez moi ? »



5 - Cf. interventions de Anaïs Lauroux, Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes et Laurent Golliard, Office national des forêts.

6 - Le site de Banne — mais avec un « s » à Banne ! — est référencé dans le précieux *Manuel des Conifères* de E. F. Debazac, École Nationale des Eaux et Forêts, Nancy, 1964, sous la dénomination suivante : « ... à la limite du Gard et de l'Ardèche (Bordezac, Gagnières, Bannes) ».

7 - Cf. intervention de Jean-Michel Préault, président de l'ASLG



Jean-Michel Préault,
président de l'ASLGF
© D.A./FM.

L'ASLGF est maître d'ouvrage de projets, création de pistes avec un financement FEADER et, surtout, le projet carbone « La Poste » : c'est l'ASLGF qui a été signataire du projet avec La Poste et ce portage collectif pour un chantier se développant sur du public et du privé -deux forêts communales et trois propriétés privées- a clairement joué en faveur du projet. Confirmation de l'intérêt du regroupement des propriétaires forestiers !

Président depuis la première heure et ne ménageant pas sa peine, Jean-Michel Préault (Cf. Photo) est heureux que l'association tienne toujours dix ans après mais reconnaît que « ça n'est pas toujours facile ». Il est appuyé par un conseil syndical de neuf propriétaires, souvent élus ou anciens élus communaux -ce qui est également une bonne chose- et eux aussi très engagés ; l'assemblée générale annuelle réunit généralement 30 à 40 participants. « 100 membres, c'est encore peu, il faudrait rencontrer les propriétaires pour les faire adhérer : on le fait par message électronique ou courrier, mais ça n'est

pas suffisant ». La coopération est bonne avec les acteurs de la forêt, notamment l'ONF et le CRPF, et avec les collectivités locales, l'intercommunalité et le conseil départemental lequel, notamment, soutient l'animation à travers un financement au CRPF et finance à 80% la réalisation des PSG concertés. Le partenariat avec La Poste a été une opportunité parfaite pour renforcer et promouvoir l'ASLGF. La faiblesse de la filière aval constitue un handicap : si les coupes ne peuvent être réalisées, la gestion forestière durable ne pourra être mise en œuvre et les propriétaires se lasseront. De « bonnes fées » se sont ainsi penchées sur l'association mais des questions subsistent sur sa capacité à se développer et à garder sa dynamique d'action : la passion de ses responsables est un atout mais vient un moment où elle ne suffit plus...

L'engagement du maire de Banne, le dynamisme de l'ASLGF, la bonne utilisation du LBC et la participation financière de La Poste, l'appui du CRPF et la participation de l'ONF, de l'intercommunalité et du Département... : ici, les planètes se sont alignées, et le résultat est bel et bon ! Et il confirme nombre des enseignements que nous avons retirés de nos précédents travaux sur le carbone et que nous avons rappelés au début de cette note.

Oui cet exemple fait plaisir. Il en existe d'autres, mais il ne faudrait pas que ces quelques exemples vertueux relèvent de ce qu'on appelle, dans le domaine social, « l'exception consolante » c'est-à-dire-les cas trop rares sur lesquels on s'appuie pour ne rien changer au motif que « vous voyez bien, ça marche ». Non, si ces cas positifs sont rares c'est bien que le dispositif est mal adapté, il faut le revoir : on ne peut pas tout miser sur la seule passion de quelques personnes admirables qui sauront ici et là entraîner l'ensemble des acteurs -cette passion est une condition nécessaire, elle n'est pas une condition suffisante-, il faut mettre en place les conditions pour que l'exception devienne la règle et que les « belles histoires » se généralisent. Cela passe par des budgets assurément mais, d'abord et surtout, par des moyens humains, moyens d'animation au niveau des associations et des structures porteuses de projets collectifs ou de projets de territoire, moyens d'appui technique et d'encouragement à l'innovation au niveau des organismes techniques, notamment des organismes forestiers ONF, CRPF..., moyens d'appui à l'ingénierie et au montage de projets au niveau de l'administration (DDT, DRAAF, DREAL...), moyens de recherche tant il reste de questions sans réponse... Oui, ce sera coûteux ; oui, c'est un effort budgétaire mais on ne peut pas mettre en place une politique de la forêt à la hauteur des défis et des périls du moment, à la hauteur de ce que nos forêts peuvent apporter à notre humanité, sans moyens humains, sans hommes, sans femmes, sans compétences.



Les participants sur le dernier site de plantations visité. © D.A./FM.

Journée organisée par **Forêt Méditerranéenne** - 14 rue Louis Astouin 13002 Marseille

Avec l'appui financier de :



et le concours technique de :

